



Communiqué de presse

Covid-19 :

IDELUX Environnement en attente d'une décision régionale sur la réouverture des recyparcs.

Le Conseil national de sécurité, qui s'est tenu ce mercredi 15 avril, a notamment rappelé que pour lui il « n'était pas interdit d'ouvrir les recyparcs ». C'est en effet une directive de la Wallonie qui impose aujourd'hui encore le maintien de cette fermeture dans notre Région. IDELUX Environnement attend maintenant de voir comment ce rappel sera interprété par le Gouvernement wallon. Dans l'intervalle, l'Intercommunale finalise son plan de réouverture des recyparcs.

Une décision régionale attendue

Cette précision apportée hier par la Première-Ministre à l'issue du Conseil national de sécurité suscite de nombreuses questions sur la réouverture des recyparcs. Malheureusement, IDELUX Environnement ne peut décider seule de la réouverture. Il s'agit d'une décision régionale. Une réunion entre les différents acteurs syndicaux et le cabinet de la Ministre de l'environnement est d'ailleurs prévue ce vendredi 17 avril pour en discuter. Sur base des résultats de ces discussions, la circulaire ministérielle du 9 avril 2020 pourrait être revue et adaptée. L'Intercommunale espère que la décision qui sera prise ira dans le sens d'une réouverture des recyparcs afin de répondre aux attentes des communes, de soulager la population et de préserver l'environnement malheureusement de plus en plus sujet aux dépôts sauvages.

Une réouverture partielle des recyparcs

L'Intercommunale prépare un plan de réouverture dans les meilleures conditions de sécurité, aussi bien pour les préposés que pour les usagers. Une rencontre avec les syndicats est également prévue ce vendredi. Le nombre de visiteurs présents sur le site devra dans un premier temps être limité, ce qui laisse augurer au début de longues files d'attente. Les mesures de distanciation sociale devront être respectées. Les ventes de compost et l'utilisation des cartes de fidélité seront suspendues afin d'éviter toute manipulation. Il sera également demandé aux usagers d'amener eux-mêmes les outils nécessaires au déchargement des matières (pelle, brosse, ...) et de limiter leurs temps de passage au maximum en préparant/triant bien les déchets avant de se rendre au recyparc.

Systemes de collectes alternatives des PMC maintenues pour la semaine prochaine

Si une nouvelle circulaire régionale devait sortir, celle-ci n'est pas attendue avant la fin de la semaine prochaine. De nombreuses communes et l'Intercommunale ont donc décidé de maintenir les collectes en porte-à-porte programmées cette semaine et la semaine du 20 au 24 avril. En ce qui concerne les collectes par apports volontaires, celles mises en place resteront accessibles même en cas de réouverture annoncée des parcs. Ces collectes offriront aux personnes qui souhaitent éviter le risque de contamination une solution alternative à la fréquentation de leur recyparc.

IDELUX Environnement suit évidemment la situation de près et continuera à adapter ses services en fonction des recommandations des autorités et de ses capacités logistiques.